

Hebdo Canada

Volume 2, N° 23

le 5 juin 1974



Ottawa, Canada.

Le Canada suspend ses envois de matériel nucléaire à l'Inde, 1

Le français, langue officielle au Québec, 2

Timbres consacrés au service postal, 3

Octroi fédéral pour un complexe sidérurgique en Saskatchewan, 3

Huit projets coordonnent les recherches sur le manioc dans quatre continents, 4

Secours d'urgence au Sahel et à l'Inde, 5

Symbole de l'usage métrique, 5

Enquête sur le prix de l'acier, 5

Contribution du Canada à l'UNRWA, 5

La population active, 5

La main-d'oeuvre agricole et les travailleurs étrangers, 6

Le moulin à farine de Frelighsburg classé "monument historique", 6

Le Canada suspend ses envois de matériel nucléaire à l'Inde

Après 18 ans de collaboration étroite avec l'Inde, le Canada a suspendu tout envoi d'équipement et de matériel nucléaires et mis fin à sa coopération avec ce pays dans le secteur des réacteurs nucléaires et des échanges technologiques par suite de l'annonce de l'explosion d'un engin nucléaire indien.

Dans une déclaration faite le 22 mai, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, rappelle ce qu'il a dit le 18 mai dernier, c'est-à-dire que le Canada s'est toujours opposé à toute forme d'essai nucléaire et considère comme très regrettable qu'une autre nation se soit livrée à cette activité. M. Sharp a précisé que ce geste représente un recul important dans le cadre des efforts que déploie la communauté internationale pour interdire toute forme d'essai nucléaire et freiner la prolifération des techniques d'explosion nucléaire.

La coopération de longue date entre le Canada et l'Inde dans le domaine de l'énergie nucléaire poursuivait des fins exclusivement pacifiques et l'Inde avait accepté cette condition, a déclaré M. Sharp. Bien que, selon le Gouvernement indien, la récente explosion n'ait eu lieu qu'à des fins de recherche, le Canada ne fait aucune distinction entre les explosions nucléaires réalisées à des fins "dites" pacifiques et celles dont les fins sont purement militaires.

Déclaration du Ministre

Voici le texte de la déclaration du 22 mai de M. Sharp:

Nos préoccupations se rattachent à deux aspects importants. En premier lieu, nous pensons aux répercussions que l'initiative indienne, indépendamment de sa motivation, ne manquera pas d'avoir à l'égard des efforts internationaux qui sont déployés (avec la participation active du Canada) afin de limiter et de contrôler la prolifération d'une technologie des dispositifs nucléaires qui ne permet d'établir aucune distinction entre les applications pacifiques et les applications virtuellement militaires. De fait, l'Inde s'est maintenant dotée des moyens de produire une arme nucléaire. Le Canada

aurait pu acquérir une capacité de ce genre il y a bon nombre d'années, mais il a choisi de ne pas le faire, estimant que les avantages douteux de la possession d'un dispositif d'explosion nucléaire étaient insignifiants par rapport aux dangers réels créés pour la paix et la sécurité mondiales. L'acquisition de cette technologie par l'Inde aura nécessairement de graves répercussions dans toute l'Asie et dans le monde entier.

En second lieu, nous sommes vivement peinés et inquiets du fait que ce nouveau membre du "club nucléaire" soit un pays avec lequel les gouvernements canadiens successifs ont collaboré de façon très étendue, au cours des vingt dernières années, dans le domaine de l'énergie nucléaire. Cette collaboration suivie avec l'Inde dans ce domaine a comporté notamment le don, sous l'égide du Plan de Colombo, d'un réacteur de recherche nucléaire; la fourniture de crédits, de services d'experts, de matériel et de combustible pour deux réacteurs servant à la production d'électricité, et divers échanges techniques ainsi que la formation de personnel, etc. Cette assistance devait aider l'Inde à répondre aux besoins critiques du peuple indien en matière d'énergie; elle a été fournie à l'Inde et acceptée par elle selon le principe qu'il en serait fait usage strictement à des fins pacifiques. Au cours de discussions internationales et dans le cadre de nos échanges bilatéraux avec l'Inde, nous avons fait ressortir le fait que la réalisation d'une explosion nucléaire à des fins prétendument pacifiques ne pouvait être considérée comme une utilisation pacifique selon l'acceptation donnée à ce terme par nos arrangements de coopération.

Le Canada continue d'attacher beaucoup d'importance à ses relations générales avec l'Inde et demeure soucieux de favoriser le progrès économique et social du peuple indien. Il respecte entièrement la souveraineté et l'indépendance de l'Inde à tous les égards. On ne peut s'attendre, toutefois, à ce qu'il fournisse de l'aide et des subven-